

ACG Management adopte les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de L'ONU

Paris, le 09 Novembre 2016 – Impliqué depuis plusieurs années déjà dans une démarche responsable, **ACG Management** était en 2006 une des premières sociétés de gestion à adhérer au Pacte Mondial de l'ONU*^{*}. Dans le cadre de leurs décisions d'investissement, ses équipes de gestion s'efforçaient ainsi d'intégrer à leur analyse globale des critères d'évaluation de performance sociale et environnementale pour les sociétés accompagnées.

ACG Management renforce aujourd'hui son engagement en faveur de l'investissement responsable en adhérant aux **Six Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** de l'ONU.

ACG Management s'engage ainsi à mettre en œuvre les principes suivants :

- Prendre en compte les questions ESG dans ses processus d'analyse et de décision en matière d'investissements ;
- Etre un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans ses politiques et pratiques d'actionnaires ;
- Demander aux entités dans lesquelles elle investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG ;
- Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs ;
- Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes ;
- Rendre compte individuellement de ses activités et de ses progrès dans l'application des Principes.

« *L'adoption des PRI s'inscrit dans la suite logique des actions entreprises depuis plusieurs années et matérialise encore une fois notre engagement en matière d'investissement responsable* » déclare Guillaume de Trogoff, Directeur Général d'ACG Management.

** Le Pacte Mondial des Nations Unies invitait dès 2000 les entreprises à adopter, soutenir et mettre en œuvre, dans leur sphère d'influence, un ensemble de valeurs fondamentales en matière de droits de l'homme, de normes de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.*

A propos d'ACG Management – www.acg-management.fr

ACG Management, spécialiste de l'investissement dans les PME françaises non cotées, accompagne depuis plus de 15 ans les entreprises à tous les stades de leur développement (amorçage, capital innovation, capital développement et transmission). La société intervient sur des secteurs variés et porteurs avec pour vocation de faire émerger les champions de demain.

L'équipe propose une large gamme de véhicules d'investissement gérés ou conseillés comprenant des fonds grand public (FCPI, FIP) ou destinés aux investisseurs professionnels. ACG Management compte parmi les acteurs majeurs du marché, grâce à un positionnement unique combinant indépendance, innovation, expertise et proximité avec au 31/12/2015 :

- Plus de 780 M€ de véhicules gérés ou conseillés depuis l'origine
- 40 000 investisseurs particuliers ou institutionnels dans 60 véhicules de capital investissement
- 316 entreprises financées
- Une équipe pluridisciplinaire de 37 collaborateurs, dont 19 professionnels dédiés à l'investissement basés à Paris, Marseille, Ajaccio et Saint-Denis de la Réunion

Contact presse

Kablé Communication Finance

Marie Le Goff

Tél : 01 44 50 54 71

Email : marie.legoff@kable-cf.com